

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896](#)

Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896, 1896-01-18

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 04/09/2025 sur la plate-forme EMAN :
<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47261>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation4 p. (441r, 442v, 443r, 444r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[18 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famillistère, appartement n° 276

Description

Résumé Divers sujets relatifs à l'administration du journal *Le Devoir* : traite de monsieur Capdeville, compte du journal, lecture du *Devoir* à la bibliothèque du Familistère, intérêt de messieurs Drecq et Lommer (sic) pour le journal. Sur une réclamation de monsieur Peltier, quincaillier à Guise, relative à des factures impayées par Marie Moret, qui irrite celle-ci : demande à Buridant de régler l'affaire. Sur le « pauvre père Grançon ». Sur le temps qu'il fait à Nîmes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Météorologie](#)

Personnes citées

- [Drecq \[monsieur\]](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Grançon \[monsieur\]](#)
- [Lommert, Ovide](#)
- [Peltier \[madame\]](#)
- [Peltier \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 15 janvier 1896

Mon cher Burelart,

Je vous expédie ma lettre hier. Je reçois la vôtre et vous retourne ci-joint, régularisée, la traite de M. Candeville. Merci à nouveau pour vos indications à ce sujet.

— Bien reçu aussi tout ce que vous m'annuieriez dans votre lettre. Merci.

— Pris note des encaissements que vous me signalez. Aussi je ne vous envoie pas de fonds, vous croyant suffisamment

pourvu encore, pour ce mois-ci.

— Merci des indications touchant le Deroir et la Bibliothèque du Familistère. Dem pour ce que vous me dites de M. Drecq; et de M. Lammer.

— La réclamation de M. Peltier m'étonne beaucoup et prouve que ses écritures sont tenues de façon inquiétante pour ses clients.

Je paie toujours comptant ce que j'achète, et je ne quitte jamais guise, sans m'assurer que je ne fais rien à

personne.

Ce qui se passe
n'est pas de nature
à me faire plaisir.

La romaine Selters
de N. que M. Peltier porte
à 1^{er} 90 lui a été
payée 2^{er} 90 en l'achetant
Ci-joint la facture
acquittée par Madame
Peltier.

La même dame a
acquitté la facture qui
règle comptant la boîte
à lait et le moulin
à pain. Ci-joint aussi
la facture acquittée.

Il ne reste que le

richard, qui a dû être
lui aussi payé comptant.

Je n'en ai pas la facture

1750
~~Quelle~~ ~~facture acquittée~~ ~~et~~ ~~facteur~~ ~~je~~
~~vous en prie~~ ~~remarque~~

à M. Peltier que de
réclamation intempérative

me gênera beaucoup
pour l'avenir. Et pour
compte-t-il maintenant

1^{er} 90 la romaine Selters
qu'il m'a fait payer 2^{er} 90
Il me redonnait donc 1^{er} de ce chef.

— Je regrette, mon
cher Buridan, de vous
former ces ennuis; mais
ce sont de ces choses que
vous réglerez magistra-

M. Péllement, je le
 tout d'avis.

— Le pauvre père
 Grignon! Nous espérons
 qu'il retrouve dans ses
 nouvelles conditions de
 vie, paix et satisfaction
 et bon travail.

— La température est
 très douce. Nous ne
 nous sommes senti de
 gelée que pendant
 2 ou 3 jours. Et le
 soleil est presque
 toujours là. La pluie
 est rare en ce pays.

Au revoir, cher
 Burdant; ce vous
 et aux vôtres toute
 la famille (Monsieur
 Jétre compris) envoie
 l'expression de ses
 meilleurs sentiments.

Marie Godin

P.S. Vous me retourneriez s'il
 vous plaît, après que vous vous
 en serez servi, les factures
 Belier; celles sont bonnes à
 garder, ainsi que celle que
 vous vous ferrez donner pour
 le rochaud. Merci à l'avance.

Bonne nuit, je vous en prie

M. Peltier de l'assurances
 tout de suite sur
 les lettres s'il ne
 reste pas encore
 ces choses écrites
 comme dues par
 moi ; car ce qu'il
 vient de réclamer
 est pour l'année
 1894 ; il est vrai
 que sa facture est
 datée le 23, il
 a pu aller jusqu'au
 bout de l'année
 dans ^{le cadre de} ses écritures.

N'importe, il est
 bon d'appuyer
 sur le fait, puisque
 nous en avons
 le motif. Et pour
 mes rapports futurs
 avec lui, je souhaiterai
 que la chose ne se
 renouvelle pas.
 Ma règle est de
 payer comptant.

Agnès je vous prie,
 Monsieur le Directeur,
 d'assurer de toute
 ma considération
 votre dévoué
 Marie Gaudin